

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 52

Artikel: Epigramme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chaque portion du souverain et le souverain lui-même peut et doit respecter ses mandataires.

Enfin, que c'est sur la stricte observation de ces devoirs réciproques qu'est fondé le bonheur de la société civile; et que le premier qui y porte volontairement atteinte, mérite d'en être exclu pour toujours.

De braves citoyens.

Voici, au sujet de la même société un incident intéressant.

Le 10 juin 1798, trois citoyennes du Brassus entrèrent dans la salle de la société, précédées de la musique. Elles présentèrent à l'Assemblée un drapeau façonné de leurs mains et dont on avait chargé leur patriotisme. L'une d'elles prononça alors le discours suivant :

« Société de Frères et d'Amis que forma l'amour de la Patrie et de la Liberté! Recevez de nos mains cet étendard dont vous voudrès bien nous confier l'arrangement.

» Puissent ces trois couleurs dont l'éclat réunit ravit tous nos cœurs, être à jamais le symbole de la réunion pour tous les Enfants de l'Helvétie et le gage du bonheur commun.

» Société de Républicains! l'épouvantail du crime et de la tyrannie! Agréez l'offre sincère que nous vous faisons aujourd'hui de nous occuper avec zèle de tout ce que vous voudrez bien confier à notre amour pour la Patrie.

» Nous viendrons toujours dans ce sanctuaire de l'Egalité, profiter de vos instructions républicaines; l'ordre, la science, et le respect pour les mœurs que vous y faites régner, nous y invitent sans cesse.

» Puisse nous tous ensemble former, sous ce drapeau, une école de vertu et de patriotisme! Et vive la République! »

Réponse du Président.

Et voici la réponse du Président de la Société des Amis de la Liberté au discours de la citoyenne.

« Citoyennes! Vous avez une part bien méritée au respect et à l'estime que nous portons à votre sexe. La candeur, la modestie et les vertus, qui sont le plus brillant appanage des Républicains, sont aussi votre partage.

» C'est donc à des mains pures que nous avons confié le soin de façonner l'étendard sacré que votre présence embellit encore aux yeux de cette Assemblée. La parfaite exécution de ce travail précieux, répond bien à l'idée que nous avions conçue de votre génie, guidé par votre enthousiasme républicain.

» Vous venez de rendre justice aux Amis de la Liberté en applaudissant à la décence et à la morale qui règne dans cette Assemblée; oui, chères concitoyennes, jamais la licence ne souillera parmi nous la douce Liberté: autant celle-ci nous est chère, autant celle-là, qui est le fléau, fait horreur aux vrais Patriotes.

» L'Assemblée reçoit avec une joie bien pure les offres obligeantes que vous lui faites si gracieusement. C'est en son nom que je reçois avec transport ce drapeau aux couleurs helvétiques; nous le regardons comme un présage assuré de la réunion générale de tous nos frères à la cause sacrée de la Liberté et de l'Egalité.

» Permettez, dignes Républicaines, que je vous témoigne la satisfaction de l'Assemblée par un embrassement fraternel. Portez à vos concitoyennes l'assurance de notre estime, en les invitant à nous aider à avancer l'œuvre salutaire de notre entière Régénération! »

Entre pères de famille. — Et votre fils, travaillez-vous ?

— Pas du tout; c'est un paresseux fiéffé. Il n'a de goût que pour les exercices violents, et surtout l'escrime.

— Il sera plus tard un brave à trois poils.

— Oui, mais il les aura dans la main!

La livraison de décembre 1915 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Virgile Rossel. Petits peuples. (Sonnet). — Vicomte Bryce, ancien ambassadeur. L'attitude de la Grande-Bretagne dans la guerre actuelle. — Daniel Baud-Bovy. Ex altis ad altiora. — Henry Chardon. L'arme au pied. Cinquième et dernière partie. — A. Morel-Fatio, de l'Institut de France. La gallophobie espagnole. — Charles Dejongh, ancien bâtonnier. La Belgique et l'occupation allemande. — William Carl. Timagd, la Pompéi algérienne. Seconde et dernière partie. — R. César Roux. Vingt-cinq ans de clinique chirurgicale. — Dr Th. Buclin. Le projet de monopole du tabac en Suisse. — George H. Blakeslee. L'avenir du canal de Panama. — Chronique américaine (George Nestler Tricoche). — Chronique allemande (Antoine Guillard). — Chronique suisse romande (Maurice Millioud). — Chronique scientifique. — Chronique politique. — Bulletin bibliographique. — Table des matières.

La Bibliothèque Universelle paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. On s'abonne : à Lausanne, Bureau de la Bibliothèque Universelle; à l'étranger, chez tous les libraires et auprès des bureaux de poste.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

L'EFFEUILLEUSE

Nouvelle vaudoise par HENRI RENOUD

1

I

Avant-Propos.

Parmi les nombreux villages qui couronnent les riches vignobles de Lavaux, celui de Chexbres est, sous le rapport de la beauté du site, un des mieux partagés. Que de fois dans mes promenades par monts et par vaux ne m'y suis-je pas arrêté... Que de fois n'ai-je pas admiré le panorama splendide qui de cet endroit se déroule à nos yeux : ce Léman tant aimé, ses rives si riantes, et les Alpes aux formidables sommets couronnés de neiges éternelles.

Mais vous les connaissez, vous les aimez, heureux compatriotes, vous pouvez les admirer chaque jour, vous n'avez besoin de personne pour vous en révéler les beautés. Vous pouvez les admirer chaque jour, ai-je dit, oh ! que cette idée fait naître de trouble en mon âme !... Il y a si longtemps que je les ai quittés, ces lieux charmants, et mon désir de les revoir est si vif qu'il me semble ne devoir jamais être satisfait. D'ailleurs, n'y suis-je pas oublié, et qui retrouverais-je des amis et des choses de jadis ? « Oh ! le temps passé, le beau temps passé ! » a dit le poète : Il avait raison, car quoi qu'ils soient souvent semés d'inquiétudes ou de privations, ces jours laissés derrière nous, il en est de quelques-uns, comme de certaines collines que le soleil dore tout entières, tandis que les autres demeurent dans l'ombre.

J'ai eu de ces jours-là dans le joli village de Chexbres, et si vous saviez... Mais pourquoi vous dire ces émotions d'un autre âge, ces rêveries délicieuses devant cette maison aux murs cachés en partie par la treille grimpanche, ces regards anxieux plongés au-delà d'une fenêtre entrouverte... pourquoi vous entretenir du léger chapeau de paille paraissant et disparaissant au milieu des arbres du jardin, du lilas dont les grappes fleuries retombaient le long du mur et dont un jour se détacha une branche pour tomber à mes pieds, branche que j'aurais cru tomber du ciel si un rire argentin ne m'avait expliqué le mystère.

J'ai repassé il y a bien des années devant la maison ; un garçon d'écurie en sortait, disputant avec je ne sais qui. J'ai passé devant le lilas ; il était toujours à sa place, de petits oiseaux chantaient dans son feuillage, mais les branches ne tombaient plus... en fleurs, du moins.

J'oublie que ce n'est pas de moi qu'il s'agit. J'ai une petite histoire bien simple et surtout bien vraie à vous conter. Elle s'est passée à Chexbres ; c'est le nom du village qui m'a entraîné dans une digression peut-être ennuyeuse. Enfin, le mal n'est pas bien grand, puisqu'au lieu de commencer un récit au premier chapitre, je le commencerai au second.

II

Jean-Louis-Abram Cornaz, de la commune de Chexbres et y demeurant, avait cinquante ans, soixante poses de terrain, en vignes, prés et champs, une maison de ferme, plus une petite maison avec pressoir dans le vignoble ; le tout franc d'hypothèque.

ques. Aussi bien Abram Cornaz était connu dans le pays comme ayant de quoi. J'indique d'abord sa position financière, parce qu'en général c'est la première demande que l'on fait en parlant de quelqu'un. A côté de son argent il avait peu de qualités. Veuf de bonne heure, il s'était consacré exclusivement à l'exploitation de son domaine et avait laissé un fils superbe, unique fruit de son mariage, s'élever presque tout seul.

Au physique, Antoine Cornaz — c'est le nom du fils — avait parfaitement réussi ; c'était un puissant garçon de 23 ans, au moment où commence ce récit, mesurant 5 pieds 8 pouces, aux épaules carrées, à la figure hâlée par le soleil et, pour tout dire, légèrement rongée par de fréquentes libations. Des cheveux noirs, courts et frisés couvraient son front et contribuaient à donner à sa figure une allure décidée. Au moral, il était doué de deux grandes qualités : un excellent cœur et un grand amour de la vérité ; mais pour le reste, paresseux, joueur, emporté et buveur. Constamment entouré de jeunes gens qui flattaient ses mauvais penchants, il était devenu l'oracle et le chef de la jeunesse bruyante du vignoble.

Tant que son fils n'avait pas été à même de le seconder dans ses travaux, Abram Cornaz s'était fort peu inquiété de lui ; mais le fils devenant grand et fort, le père réclama ses services.

Antoine voulait travailler, mais, comme on a l'habitude de dire chez nous : à ses heures. D'un autre côté, les demandes d'argent se succédaient à très courts intervalles, ce qui ne tarda pas à amener un grand froid dans les relations du père et du fils. Abram Cornaz s'était pris à regretter sincèrement son insouciance à l'égard de l'éducation d'Antoine, et cela d'autant plus qu'il reconnaissait l'impossibilité de dompter maintenant cette nature violente.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Epigramme.

Lise, vos beaux jours sont finis
Vos yeux sont cavés et ternis
Et si quelque valet vous offre
La fidélité de ses vœux
C'est plus pour l'or de votre coffre
Que pour celui de vos cheveux.

La célébration sur les lieux mêmes du sixième centenaire de Morgarten, occupe une place importante dans le dernier numéro de la *Patrie suisse*. A noter aussi les clichés relatifs aux nouveaux magistrats genevois et à la restauration de la belle église de Romainmôtier.

Bon appétit ! — Armés l'un et l'autre d'une de ces grandes poches appelées *goumes* dans nos campagnes, le fermier Tinbon et son domestique Loyette vidaient une fosse à purin. En travers de la fosse courait une poutre, sur laquelle pendait la veste de Loyette. Le recul d'un manche de goume fit choir ce vêtement dans le jus nauséabond. Aussitôt Loyette de se mettre à fouiller la fosse, tout en poussant quelques éclats jurons. Et Tinbon :

— T'énervé pas, Loyette, on veut assez la ravoir, la veste !

— Hé ! je me fous pas mal de ma veste ! Mais le diable, c'est que j'y ai mes dix heures !

Grand Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 26, en matinée, *La dame de chez Maxim's*; en soirée, *La femme nue*, de Henry Bataille, 4 actes. Jeudi 30 décembre, *Les Misérables*, de Victor Hugo, avec le concours de M. Jean Froment qui jouera Jean Valjean.

Voici certes trois spectacles bien faits pour attirer la foule au Grand Théâtre, surtout avec la troupe excellente que nous avons.

Kursaal. — Hier vendredi, le Kursaal nous a donné *Madame Sans-Gêne*, la pièce à grand succès que M. Guyot a montée avec un soin tout particulier; l'interprétation en est impeccable et la mise en scène d'un grand luxe. Et le « Petit Caporal » est acclamé comme toujours. Il y a foule. Ce n'est pas étonnant.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.